



Procès Verbal

du Conseil Municipal du 15 mai 2024 en mairie

Le 15 mai 2024, sous la présidence de Monsieur CHERBLANC Jean-Bernard, Maire, le conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni.

Étaient Présents : Monsieur Jean-Bernard CHERBLANC, Madame Maria CHEMARIN, Monsieur Jean-Luc BASTION, Monsieur Christophe BURLET, Madame Magali ER RAFIQI, Madame LEFLON Dominique, Monsieur EUGENE François, Monsieur BADOIL Daniel, Monsieur VATTLET Thierry, Madame CHENAILLES Sandrine, Monsieur MICHEL Sébastien, Monsieur JASNOWSKI Renaud, Madame LOMBARDO Carine, Madame CABAUSSEL Virginie, Monsieur VATTLET Thierry

Absente excusée : Madame MABON Céline (pouvoir)

QUORUM : la majorité sera à 8 membres présents

ORDRE DU JOUR :

- Approbation des procès-verbaux du Conseil Municipal du 03/04/2024 et 17/04/2024.
- Délibération : Subventions 2024
- Délibération : Versement subvention classes en 4
- Délibération : Versement subvention Le cri de la Fraise
- Délibération : Décision modificative
- Délibération : Fixation des durées d'amortissement des subventions d'équipements versées
- Délibération : Budgétisation partielle du SYDER
- Délibération : Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
- Délibération : Approbation et signature de la convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec CITEO pour la période du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2025.
- Rapport des commissions
- Questions diverses



Le compte rendu de la réunion du 03/04/2024 et celui de la réunion du 17/04/2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Monsieur Le Maire demande de retirer la délibération décision modificatif car elle n'a plus lieu d'être suite à une information comptable.

- ARAIRE : 100 €
- VIE LIBRE : 100 €
- SOLIDARITE PARTAGE : 0.20 € par habitant

DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

→ SUBVENTIONS 2024

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les demandes formulées par les Présidents de différents organismes en vue d'obtenir une subvention.

→ SUBVENTION A LA CLASSE EN 4

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la demande formulée par l'association de la classe en 4 en vue d'obtenir une subvention pour

le vin d'honneur offert à la population le jour de la fête des classes, il propose cette subvention à hauteur de 150 €.

Le conseil approuve à l'unanimité

→ SUBVENTION AU CRI DE LA FRAISE

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la demande formulée par le Président de l'association Le cri de la Fraise en vue d'obtenir une subvention de 300€ pour leur projet de festival 2024 « les yeux dans la cour ».

Aux vues de l'importance de ce festival qui se déroulera cette année sur 3 jours, il propose une subvention à hauteur de 450€.

Le conseil approuve à l'unanimité

→ FIXATION DE LA DURÉE D'AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES

Monsieur le Maire rappelle, pour mémoire, que les communes de moins de 3500 habitants ne sont pas tenues d'amortir leurs immobilisations, à l'exception des subventions d'équipements versées dont l'amortissement est obligatoire pour toutes les collectivités, quelle que soit leur catégorie démographique.

Le décret n°2015-1846 du 29 décembre 2015 relatif aux durées d'amortissement des subventions d'équipement versées par les communes et applicable au 1^{er} Janvier 2016, modifie la réglementation prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales afin de fixer la durée d'amortissement des subventions d'équipement versées par les communes non plus en fonction de la nature publique ou privée du bénéficiaire mais en fonction de la durée de vie du bien financé.

En conséquence, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver les différentes cadences d'amortissement des subventions d'équipement versées par la Commune de Courzieu quel qu'en soit le montant, ainsi que leur bénéficiaire, personne de droit public ou personne de droit privé.

Il est également proposé à l'assemblée de maintenir le mode d'amortissement linéaire et d'adopter en fonction de la nature de la subvention d'équipement versée, les durées d'amortissement suivantes :

- Subvention d'équipement versée « biens mobiliers, matériel et études » : 5 ans, au prorata temporis à compter de la date de mandatement (règle applicable après passage M57)

- Subvention d'équipement versée « bâtiments et installations » : 15 ans, au prorata temporis à compter de la date de mandatement (règle applicable après passage M57)

- Subvention d'équipement versée dite de faible valeur (inférieure à 1 000 €) : 1 an, sans prorata temporis

Le conseil approuve à l'unanimité

→ BUDGETISATION PARTIELLE DE LA CONTRIBUTION 2024 AU SYDER

Monsieur le Maire présente le dossier relatif aux charges dues par la commune au SYDER pour l'exercice 2024. Au budget primitif 2024, il a été proposé de budgétiser un montant de 2 500 €, il demande à l'Assemblée de valider cette budgétisation.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

→ MISE EN PLACE DE LA PRIME POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE

Le Maire expose à l'Assemblée délibérante le décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents (fonctionnaires titulaires et stagiaires, agents contractuels de droit public) et suite à l'avis positif du comité social territorial sur la proposition de la commune de Courzieu en date du 8 Avril 2024, il propose à cette dernière d'instaurer la prime de pouvoir d'achat forfaitaire exceptionnelle aux agents concernés.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

→ CONVENTION DE SOUTIEN POUR LA LUTTE CONTRE LES DECHETS ABANDONNES DIFFUS AVEC CITEO.

Le Maire, après avoir exposé les éléments de la convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus proposée par Citeo, propose d'approuver cette convention et de l'autoriser à signer ladite Convention avec Citeo pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2025.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

RAPPORT DES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION RESSOURCES

HUMAINES

- Suite à l'évaluation des risques psychosociaux, un plan d'action a été établi par la commission RH afin d'apporter des réponses et améliorer les situations à risques. Un retour sera fait au CDG69.

COMMISSION SCOLAIRE

- La pratique du VTT pendant le temps méridien devrait se poursuivre l'année prochaine avec un nouvel intervenant expérimenté. Cette activité est en effet plébiscitée par les enfants. La réflexion est en cours.
- Le prestataire de la restauration, CALITEO, s'est entretenu avec des membres de la commission scolaire et un Représentant des Parents d'Élèves lundi 13 mai pour faire le point sur la nouvelle organisation et les repas. Le service unique rend plus facile la gestion du service pour CALITEO et permet un temps de récréation plus important pour les enfants. Néanmoins, il a été noté que la qualité des repas baisserait sur cette dernière période. Lors de la signature du contrat, la commission rappelle que CALITEO s'était engagé à faire pour 3000€ d'achats au Comptoir du Village et à respecter la loi EGALim. Un rappel en ce sens a été fait auprès du prestataire.

Par rapport à la problématique du bruit, les opinions divergent, cependant il serait intéressant d'essayer de mettre en place à titre expérimental du matériel spécifique absorbant le bruit.

COMMISSION SOCIALE

- **Rappel** : pour les personnes isolées sans possibilité de se rendre à la déchetterie pour y porter leurs déchets encombrants : prendre contact avec le CCAS qui organisera la collecte.

COMMISSION EMBELLISSEMENT,

FLEURISSEMENT, ENVIRONNEMENT

- Les nouvelles jardinières sont posées.
- PLANTATION COMMUNALE : comme chaque année, il est proposé aux habitants de participer à cette plantation dans tout le village. Samedi 25 mai de 10h à 12h vous êtes attendus nombreux pour fleurir les jardinières et les massifs: un grand merci à tous pour votre implication. Un apéritif convivial clôturera la matinée.
- Le Jury Villes et Villages Fleuris sera présent le **vendredi 28 juin 2024** à 10h30 à Courzieu pour visiter le village dans le cadre de la 3ème fleur. La commission leur proposera un circuit représentatif pour découvrir notre village, les prairies mellifères, les massifs, les jardinières, notre environnement et notre biodiversité en présence d'élus, d'agents, d'associations...
- L'entreprise JACQUART viendra effectuer une intervention test en juin avant une éventuelle signature de contrat.
- Ce jour-là, **28 juin**, nous aurons aussi la joie d'accueillir la visite en fin de journée de notre député Thomas GASSILLOUD ainsi que son équipe qui termineront leur tour de la circonscription en vélo à Courzieu. Un moment simple et convivial se déroulera au Comptoir du Village vers 19h00 auquel vous êtes tous invités.
- Alice VARAULT a débuté son stage de 3 mois le 2 mai 2024. Elle a pour mission jusqu'au 31 juillet d'améliorer le Sentier des petits loups, le massif patrimonial, de poursuivre les inventaires floristiques, de proposer des animations scolaires et des animations en collaboration avec le Club Nature.
- Le rucher pédagogique : les hausses ont été apposées sur les ruches pour que les abeilles puissent fabriquer plus de miel.

COMMISSION TOURISME

ET PATRIMOINE

- Projet de chantier participatif pour construire un ensemble FOUR-A-PAIN / BARBECUE partagé. Le groupe de volontaire s'étoffe, c'est très bien

et il reste naturellement ouvert à ceux et celles qui souhaiteraient participer à ce sympathique projet.

C'est ouvert à TOUS

Bonne ambiance garantie.

Faites-vous connaître en mairie afin que vous soyez invités aux prochaines rencontres.

→ STATION DE TRAIL :

Courz'Y Trail Park

A vos agendas, il y aura une séance de coaching le **16 juin** de 9h à 11h par Emmanuel Meyssat! Elle est gratuite comme d'habitude. Le thème sera « Up and down en pyramide ». Un peu mystérieux comme titre mais sueur garantie...

→ CHRONOSPEDIA: Restauration et numérisation de l'ancienne Horloge de Courzieu.

- Point sur le chantier :

La quasi-totalité des pièces sont nettoyées.

Le mouvement, quant à lui, est en cours de modélisation, fin prévue en mai

Certaines pièces de la sonnerie sont faites, et sa restauration devrait être finie fin mai.

Une réunion avec Dassault Systèmes est programmée pour des points techniques de modélisation.

Logiquement, la partie restauration et 3D sera finie fin juin.

La partie animation sera lancée par la suite donc, sauf problème, ce dossier devrait être clos fin juillet.

COMMISSION TRANSPORT

→ VEL PAR :

N'hésitez pas à venir vous renseigner en Mairie pour l'utilisation des vélos à assistance électrique en libre-service. Ils ne s'usent que si l'on s'en sert.

COMMISSION BIBLIOTHEQUE

→ Les enfants ont lu 5 livres différents et voteront le **27 Mai** pour le « Prix des Incorruptibles » : Ils éliront le livre le plus apprécié par les enfants.

COMMISSION VOIRIE

→ Les travaux visant à goudronner le Parking Louis Besson et la Montée du Cimetière sont en

cours, ils ont pris un peu de retard à cause de la pluie.

→ SECURITE ROUTIERE :

Un projet concernant l'apaisement de la circulation dans la traversée du Bourg a été initié en lien avec des riverains.

Parmi les idées, plutôt que de poser des panneaux basiques et habituels que plus personne ne voit, l'idée serait d'afficher des messages originaux visant à attirer l'attention et à sensibiliser les automobilistes pour les faire ralentir.

Un appel aux idées est ouvert à tous les habitants !

Une boîte à idées est mise en place à cette fin au Comptoir du Village afin d'y déposer vos messages originaux. Alors n'hésitez pas !

Ces messages seront « criés » par LE CRI DE LA FRAISE le **9 juin** (jour des élections européennes) à 11h30 devant Le Comptoir du Village.

COMMISSION BÂTIMENT

→ EGLISE : la réfection des peintures a démarré.

→ MAISON DELORME : les travaux sont en cours afin de louer l'appartement le plus rapidement possible
Les faïences sont prêtes à être posées dans les salles de bain.

→ MAISON « DUMAS » : une proposition de vente a été discutée en conseil municipal et sera communiquée au potentiel acquéreur.

→ LOGEMENT : un logement au-dessus de la Boulangerie appartenant à la Mairie sera à louer à partir de mi-juin. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Mairie.

COMMISSION JEUNESSE

→ Le Conseil Municipal des Enfants a confectionné une écharpe d'élu pour chaque enfant.

COMMISSION DEVELOPPEMENT

ECONOMIQUE

→ Un nouveau local commercial neuf est disponible à Courzieu, place de la mairie

Surface approximative 50m² comprenant:
- une pièce indépendante d'environ 10m²
- Sanitaire avec salle d'eau et WC d'environ 5m²
- Pièce principale d'environ 35m² avec vitrine sur rue et deux portes d'accès indépendante.

COMMISSION COMMUNICATION

- Le site actuel de la Mairie est remis à jour par un prestataire spécialisé dans la communication.
- La société Helli Hello a rencontré récemment la commission communication afin de bien cerner les caractéristiques du village et les cibles visées afin et de créer un site internet touristique spécifique.

DELEGATIONS EXTERIEURES

- SIVOM :
Pour la Maison de Santé, la SNCF a (enfin) fait une proposition de prix pour le tènement situé à côté de l'ancienne gare à La Giraudière. Une rencontre aura lieu prochainement avec l'établissement public EPORA qui portera financièrement le projet.
- CCPA :
Par rapport à la définition des Zone d'Accélération des Energies renouvelables, un RDV est pris avec les services de la CCPA pour cartographier la commune de Courzieu.
- SYDER : Les travaux de la Démarche Performancielle qui consiste à remplacer les luminaires actuels par des ampoules LED ont débuté et sont réalisés par la société SOBECA.
- SIDESOL : Suite à la demande de la Mairie, un rapport sur la qualité de l'eau des sources de Courzieu a révélé une eau sans PFAS. Cela nous rassure quant à la pureté des eaux communales.
- SIVOS : Les effectifs du Collège Val d'Argent sont en hausse.
Les contributions financières des communes ont permis l'achat d'aménagements extérieur.

QUESTIONS DIVERSES

- Un moment convivial entre élus et agents ainsi que leur conjoint est proposé autour d'une barbecue **vendredi 5 juillet 2024** au terrain de boules à Courzieu.
Chaque participant apportera sa paire de boules !

Fin de séance à 22h37

Prochain conseil Municipal :
le mercredi 12 juin 2024 à 20h

Le Maire
Jean-Bernard CHERBLANC

Secrétaire de séance